

## Explications de votes pour les 12 délibérations

Actualisé le lundi 31 janvier 2022

Approbation du PV du 7 12 2021 : *vote contre ou ne participe pas au vote !*

Délib 1 = c'est une décision du maire donc *pas de vote ?*

Délib 2 : que va faire cet agent ? Un nouvel organigramme des agents communaux est nécessaire.  
Nous demandons la réunion d'un groupe de travail, à huis clos, des élus de chaque sensibilité.  
*Vote pour ou ne participe pas au vote !*

Délib 3 : Il s'agit bien d'une promotion de 2 agents ? *Vote pour*

Délib 4 : même question et demande que pour les délib 2 – 4  
Que va faire cet agent ? Un nouvel organigramme des agents communaux est nécessaire.  
Nous demandons la réunion d'un groupe de travail, à huis clos, des élus de chaque sensibilité.  
*Vote pour ou ne participe pas au vote !*

Délib 5 : idem pour la 2, 4 et 6. *Vote pour*

Délib 6 : nous demandons à avoir accès à cette convention et aux expertises ? idem pour tout document  
*Vote pour*

Délib 7 : Nous demandons un transfert de tous les documents reçus de l'AGGLO reçus par les membres de toutes les commissions. A défaut de rétroactivité nous en ferons une demande aux 42 maires de l'AGGLO.  
*Ne participe pas au vote*

Délib 8 : nous demandons la réunion d'un groupe de travail/projet sur les cimetières et notamment les incidences éventuelles de la LGV sur le cimetière NORD. *Vote pour*

Délib 9 : nous demandons la réunion d'un groupe de travail/projet sur la transition énergétique dans notre commune. *Vote pour*

Délib 10 : Pourquoi des places de parking publics n'ont pas été envisagés en face de la boulangerie au lieu et place des poteaux et blocs de pierre ?

Le puits situé sur cette parcelle sera-t-il préservé ou bien obstrué comme le fut celui du presbytère aujourd'hui bibliothèque sur le Placé de notre commune ?

Cette estimation a-t-elle été proposée par France Domaines et validée par le Trésorier Payeur Général ?  
*Vote pour ou ne participe pas au vote !*

Délib 11 : cette liste est-elle en concordance avec les demandes de FST de l'engagement financier d'un demi-million d'euros voté lors du dernier CM ?

Ces engagements financiers vont-ils générer une augmentation des impôts communaux ?

Des détails sont demandés sur le mobilier urbain : type de mobilier et implantations prévues

Le diagnostic défense incendie est-il encore utile si l'AGGLO reprend la compétence défense incendie ?

Nous demandons le devis détaillé de ces 21 800€ HT

Y a-t-il eu un appel d'offres ?

*Vote pour ou ne participe pas au vote !*

Délib 12 : Ce projet est non abouti ! Nous demandons la réunion d'un groupe de travail/projet sur la crèche et le transfert de tous les documents du dossier notamment l'étude comparée des alternatives étudiées et ceux de chacune des 10 étapes.

De plus une micro crèche d'entreprise vient d'ouvrir à la TAG, vient-elle en concurrence avec le projet « ARLABOSSE » ou bien en complémentarité de la crèche actuelle qui est occupée pour 12 berceaux sur 39 par des enfants de Brax ?

Où en est le projet de création d'une micro crèche à Lasclédes ?

L'emprise foncière cédée de 2000 m<sup>2</sup> sera-t-elle complétée par la mise à disposition du parking de la salle Arlabosse qui devra donc être étendu et par l'accès : qui prendra en charge ces aménagements ?

Quel sera l'engagement financier de notre commune en plus de la cession des terrains ?

*Vote contre ou ne participe pas au vote*

## **Les 2 pj :**

Dont acte

Nous sommes favorables aux mutuelles ....

**Questions diverses :** Voir la liste des 39 questions accumulées depuis le début de mandat

36) Pourquoi le bureau municipal est-il opposé à la création d'un ALSH ou d'un centre de loisirs dans notre commune ?

Cet outil est le maillon manquant entre la crèche l'école la cantine et le collège pour nos enfants.

Il est le fer de lance de notre politique en faveur de la jeunesse en lien avec les 22 associations communales. Il est un lien potentiel entre les générations.

Nous demandons la réunion d'un groupe de travail sur cet outil.

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Loisirs doit être vu comme épanouissement des enfants dans leur communauté de vie.

37) La ville d'Agen étudie la limitation de la **vitesse automobile** à 20 km/h et l'installation de voies partagées avec priorité aux piétons-landaus- fauteuils roulants- vélos ... Pourrions-nous faire le point sur ce sujet via une cartographie des zones à 10 – 20 – 30 – 50 – 70 et 80 km/h ? Cet outil actualisé et médiatisé tous les 6 mois permettra d'informer les habitants et les usagers donc de les responsabiliser. Cet outil permettra aux élus maires et à la police municipale, nationale et la gendarmerie de rappeler la loi puis de verbaliser les quelques excités de la conduite motorisée. Ce sont trop souvent nos voisins malheureusement!

38) Que se passe-t-il à la cantine scolaire depuis décembre 2021 ?

Problème de personnel ? Problème d'appétence des plats ?

Nous demandons à voir les menus et les factures des fournitures alimentaires sur le dernier trimestre 2021 ? Puis une rencontre avec la nouvelle diététicienne.

## **Les Démocrates 2.0**

Pour participer à ces réflexions voici nos contacts :

Retrouvez ci-dessous nos travaux sur la vie de notre commune et les moyens d'y participer.

Contactez-nous :

✓ Blog : <https://democratesroquefort47.wordpress.com/>

✓ Facebook : democrates2.0 <https://www.facebook.com/democrates2.0> @democrates2.0

✓ Courriels : [democrates-2.0@laposte.net](mailto:democrates-2.0@laposte.net)

✓ Tél : 06 76 71 84 37